




Une nouvelle Présidente sur INSPIRA-Espace industriel responsable et multimodal

COMMUNIQUE DE PRESSE

Salaise sur Sanne, le 15/11/2021

Contact Presse : Manon Perez
secretariat@espace-inspira.fr – 04.74.86.83.80

 [espace_INSPIRA](https://twitter.com/espace_INSPIRA)

Une nouvelle Présidente sur INSPIRA-Espace industriel responsable et multimodal

Suite au renouvellement des élus régionaux Auvergne-Rhône-Alpes et des élus départementaux de l'Isère, le Comité syndical a élu sa nouvelle Présidente, ce 15 novembre.

Constitué de 4 représentants de la Région Auvergne Rhône-Alpes, 4 représentants du Département de l'Isère et 4 représentants de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône, le Comité syndical pilote le projet INSPIRA depuis 2009.

- **Le nouveau Bureau d'INSPIRA**

Le Bureau du Syndicat Mixte est l'organe qui assure la gestion courante et prépare l'ensemble des décisions et orientations d'INSPIRA.

Le nouveau bureau est désormais constitué de :

Mme Sylvie DEZARNAUD, Présidente,
M. Robert DURANTON, Vice-Président,
et M. Gilles VIAL, Trésorier.



M. DURANTON, Mme DEZARNAUD et M. VIAL

Mme Sylvie DEZARNAUD, nouvelle Présidente du Syndicat Mixte se ravit de cette fonction :

« Je souhaite écrire un nouveau chapitre dans la continuité du travail réalisé. Pour le territoire, INSPIRA est un atout à travailler. Je souhaite un réel dialogue constructif avec l'ensemble des associations environnementales et des partenaires industriels. Elle remercie Laurent Wauquiez, Président de Région, car c'est au titre de la Région que je deviens Présidente.

Je remercie vivement Jean-Pierre Barbier et Yannick Neuder pour le travail réalisé ainsi que l'ensemble des partenaires. Je vais me mettre au travail rapidement sur ce dossier pour apporter une nouvelle impulsion ».

M Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil Départemental de l'Isère et ancien Président d'INSPIRA a souhaité apporter quelques éclairages : « Le syndicat mixte est un outil trans-partisan et reconnu comme tel, c'est pourquoi je remercie l'ensemble des élus de leur soutien sur ce projet ainsi que l'ensemble des partenaires. Sylvie Dezarnaud dispose de l'ensemble des compétences pour la Présidence du Syndicat Mixte afin porter ce projet stratégique à l'échelle de l'Isère et à l'échelle régionale ».

M. Yannick Neuder, Vice-Président du Conseil régional Auvergne Rhône Alpes, « le choix de Sylvie Dezarnaud et des membres du Bureau est un renforcement d'EBER avec des élus aux responsabilités sur EBER et au Département ou à la Région ».

Contact Presse : Manon Perez

secretariat@espace-inspira.fr – 04.74.86.83.80



espace_INSPIRA



M. MALATRAIT, M. TEIL, M. DURANTON, M. VIAL, Mme DEZARNAUD, M. NEUDER, M. BARBIER, Mme MERLE, M. VUILLEMARD, Mme GRANGEOT (absente de la photo), Mme FAITA (absente de la photo)



Comité Syndical du 15 novembre 2021

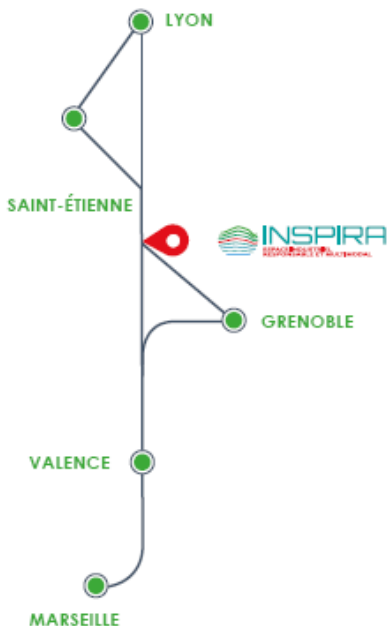
INSPIRA – portrait d'un site unique

Situé sur l'axe stratégique de la vallée du Rhône, à 40 minutes de Lyon et Valence, INSPIRA est le deuxième site portuaire de la Vallée du Rhône.

L'objectif du projet de développement est de s'appuyer sur les infrastructures et les services existants et les renforcer pour devenir un **espace industriel responsable et multimodal de référence en France**. Adossée à la première plateforme chimique de France, son autre ambition de développement est d'attirer de nouvelles entreprises s'inscrivant dans une démarche d'écologie industrielle.

Sa superficie de 330 hectares, dont 90 hectares de Domaine Public Fluvial propriété de l'Etat concédés à la Compagnie Nationale du Rhône, en fait l'un des sites économiques les plus vastes de l'Isère. Son environnement industriel est riche puisque INSPIRA comprend d'ores et déjà 90 hectares occupés par les entreprises installées, représentant 900 emplois répartis dans une vingtaine d'entreprises.

Face aux enjeux industriels et de report modal du site, la région Auvergne-Rhône-Alpes, le département de l'Isère et la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône ont créé un Syndicat Mixte pour jouer le rôle d'opérateur unique.



Les retombées économiques directes d'INSPIRA :

	ACTUELLEMENT	DANS LE FUTUR
Emplois directs	950	3 000
Cotisation Foncière des Entreprises	1,80 M€	4,4 M€
Salaire versé dans l'économie locale	23 M€	80 M€
Impôts et taxes	10 M€	34 M€

Le projet d'aménagement en quelques chiffres :

	SURFACES
Terrains disponibles sur le domaine public fluvial :	40 ha
Terrains disponibles du Syndicat Mixte :	88 ha
Espaces verts à l'intérieur d'INSPIRA :	71 ha
Voiries et voies ferroviaires :	28 ha
Industriels déjà implantés :	109 ha (dont 31 ha libre de construction)
	Soit 336 ha

LE SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE INDUSTRIALO PORTUAIRE DE SALAISE-SABLONS

Assure la maîtrise d'ouvrage du développement d'INSPIRA

Il a été créé le 3 mars 2009 par les 3 collectivités que sont la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.

Il est compétent pour les études, la réalisation, l'aménagement, la promotion, la commercialisation et la gestion de la Zone Industrialo-Portuaire de Salaise-Sablons.

Pour cela, il assure les fonctions suivantes :

- La création d'une Zone d'Aménagement Concerté ou toute autre procédure d'aménagement.
- L'acquisition ou le transfert des terrains.
- Toute cession, locations, concessions d'usage des terrains.
- La coordination des différents partenaires intervenant directement ou indirectement sur le périmètre du Syndicat Mixte.

Le projet est développé en partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône, concessionnaire du Domaine Public Fluvial de l'Etat.



Syndicat mixte de la Zone Industrialo Portuaire de Salaise - Sablons | 241 rue des Balmes 38150 Salaise-sur-Sanne

www.espace-inspira.fr

Tél. 04 74 86 83 80 |  Espace_INSPIRA